

# Les étapes de l'inscription



<sup>1</sup> CECRL : Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues désigne l'échelle européenne des langues. Il présente des niveaux communs croissants indiquant les compétences de l'apprenant.

<sup>2</sup> Pour les binômes ou groupes, l'étape 7 réalisée en étape 2